

RELATIONS AVEC LE COMITÉ DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE (CPJF)

Comme toutes les Association de Parcs et Jardins de France notre Association est adhérente au CPJF (contribution annuelle de 150 Euros).

Rattaché à la Fondation du Patrimoine, le CPJF contribue au faire-valoir des jardins et leur apporte son soutien par le biais d'échanges d'informations (mise en ligne des bulletins des associations, lancement de l'opération "Portes ouvertes au jardin", actualités) et de nombreuses opérations de mécénat.

Il propose aussi la dotation de prix pour des projets de récréation ou de restauration de jardins, une aide précieuse pour les propriétaires de jardins qui souhaitent entreprendre d'importants travaux.

Cette dotation se fait en accord avec deux partenaires:

- *Prix French Heritage Society* (affiliée aux VMF)
- *Prix Pictet*

Il ne faut pas hésiter à proposer des dossiers au CPJF qui les soumet ensuite à ces deux organismes. Le nombre de dossiers présentés annuellement est souvent trop faible malgré les incitations renouvelées du CPJF.

Enfin le CPJF a récemment créé l'Institut Européen des Jardins et Paysages, établi au château de Bénouville, propriété du conseil Général du Calvados.

Compte tenu de ces différentes implications du CPJF dans le monde des jardins, nos associations départementales et régionales ont accepté de lui apporter un plus grand concours, d'autant plus que les subventions ministérielles accordées sont en baisse.

Dans ce contexte notre association, à l'exemple des autres, propose une contribution volontaire fixée forfaitairement à 450 Euros pour 2014 (alors que le montant préconisé par le CPJF devrait se monter à 5 Euros par membre).

Le CPJF est évidemment heureux de ce nouveau soutien qui encourage son dynamisme.

Chacun peut d'ailleurs aller sur son site pour se rendre compte de l'ampleur de son champ d'activités et nous joignons à notre Bulletin la liste des différentes opérations qu'il a initiées ou dont il a été le principal partenaire en 2013.

Le site très attrayant est également une excellente source d'informations sur un grand nombre de jardins. Vous y trouverez aussi toute l'actualité des jardins et une liste exhaustive de tous les prix auxquels vous pouvez concourir dans le cadre de vos travaux jardiniers.

Une visite sur le site www.parcsetjardins.fr vous confirmera que soutenir le CPJF c'est un pas de plus en faveur de la préservation du monde fragile des jardins, sous les formes les plus diverses.